



# Compte rendu Comité technique ministériel du 4 octobre 2018

4 octobre 2018

Le comité technique ministériel s'est réuni le 4 octobre sous la présidence de Philippe Mérillon, Secrétaire général par intérim.

L'Alliance du Trèfle était représentée par Déborah Infante-Lavergne, Valérie Boyé, Christine Fontaine et Annick Pinard.

## Déclarations liminaires et réponses de l'administration

Voir la déclaration liminaire de l'Alliance du Trèfle.

Certaines réponses de l'administration concernent également des questions diverses.

### Action Publique 2022

Philippe Mérillon a indiqué que la revue des missions est opérée et qu'il n'est pas prévu de suppression de missions, ni d'externalisation notamment des contrôles sanitaires.

Concernant la réorganisation territoriale, l'exercice est en cours dans les différentes régions. Lors des dialogues de gestion, les échanges avec les préfets de région font apparaître des différences entre ceux qui veulent tout remonter au niveau régional, ceux qui veulent que tout revienne au niveau départemental et les positions intermédiaires. Le retour des propositions de chaque région est prévu pour fin octobre.

Le ministère mesurera l'impact des propositions des préfets sur la qualité d'exercice de la mission. L'interdépartementalité ne doit pas aboutir à une perte de compétence ou d'efficacité. Pour la forêt, Philippe Mérillon indique que la question de la valorisation des compétences à une échelle interdépartementale peut se poser.

La mutualisation des fonctions support sera examinée. Si le regroupement apporte de la plus-value et une sérénité plus importante, le ministère y sera favorable. Dans le cas contraire, il considère qu'il n'a aucun intérêt.

### Projet de Loi de Finances 2019

Philippe Mérillon a indiqué que la diminution des effectifs sera difficile notamment pour le programme 215. Il craignait plus de baisse. Il estime que le renforcement des contrôles sanitaires se traduit en 2019 par un maintien positif sur le programme 206 avec 40 ETP supplémentaires pour le Brexit. L'instauration d'une redevance ou d'une taxe est à l'étude.

*L'Alliance du Trèfle a réagi sur le programme 206 en contestant que le programme 206 soit préservé alors que des contrôles supplémentaires sont prévus avec les 40 ETP sur le Brexit. L'exercice est fatiguant pour des services de contrôle sous perfusion, au goutte à goutte depuis tant d'années. Elle attend une réflexion globale sur la politique de l'alimentation et particulièrement sur les contrôles de la chaîne alimentaire. Il faut arrêter de poser des rustines en donnant un ETP par ci, un ETP par là, et avoir une vraie réflexion de fond sur le contrôle de la chaîne alimentaire, notamment sur la redevance.*

## Plan de transformation ministériel

Philippe Mérillon précise que la commande initiale (Action Publique 2022) a été rallongée avec la stratégie du numérique et la simplification réglementaire.

Un groupe de travail sur la stratégie du numérique sera organisé prochainement.

## RIFSEEP

Philippe Mérillon indique que la demande de dérogation sur la mise en place du RIFSEEP en 2018 pour les TSMA et les IAE vient d'être refusée par la DGAFP. Pour le MTES, un décalage est prévu, lié au système de régime indemnitaire de ce ministère, mais sans dérogation contrairement à ce qu'ont affirmé des organisations syndicales.

Pour lui il n'est pas envisageable de le mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et il a demandé un report en 2019. Les travaux s'effectueront avec les organisations syndicales comme pour les autres corps qui sont déjà passés au RIFSEEP, en procédant dans un premier temps à l'analyse des missions avant de travailler sur les barèmes.

Pour les corps de la filière recherche, le guichet unique (DGAFP et Direction du Budget) a validé la veille les propositions de barèmes qui devraient être effectifs avant la fin de l'année

## Déménagement de la DRAAF Occitanie

Philippe Mérillon précise que le directeur de la DRAAF Occitanie l'a saisi sur les difficultés liées au déménagement dans les nouveaux locaux à Montpellier et notamment sur les conditions de restauration.

Deux problématiques différentes sont constatées :

- les agents des DDI perçoivent une subvention différente de celle des agents de la DRAAF.
- le déménagement de la DRAAF Occitanie dans un nouveau bâtiment avec FranceAgriMer, l'ASP et l'INAO, loin de toute restauration administrative avec des modalités de fonctionnement différentes entre les agents du MAA et les agents des Établissements.

Pour Philippe Mérillon, une solution locale doit être trouvée.

## Abattoirs

Philippe Mérillon indique que le ministère est très attentif à la situation dans les abattoirs. Les conclusions sur la mission conduite par l'OMM sur l'attractivité des postes en abattoir devraient être à l'origine d'un plan d'actions qui prévoira vraisemblablement la revalorisation de la rémunération des agents contractuels en abattoirs.

Frédéric Stainer, chef de la MAG de la direction générale de l'alimentation, indique que le rapport de l'OMM sera finalisé fin 2018 et sera suivi de la mise en place d'un groupe de travail pour le plan d'actions.

*L'Alliance du Trèfle indique que les agents titulaires et contractuels en abattoir, qui avaient peur auparavant de se couper ou de glisser, craignent désormais que l'abattoir brûle ou qu'une vidéo les mette en cause.*

*Les risques encourus sont trop élevés aujourd'hui pour le salaire et la reconnaissance qu'ils reçoivent, ce qui conduit à des démissions de plus en plus fréquentes et aux difficultés de recrutement. De plus la formation n'est plus assurée alors que la réglementation est de plus en plus complexe.*

*Pour les agents contractuels, la précarité s'ajoute aux risques (incendies, vidéos, procès,...) encourus par tous.*

## Non respect de l'expression syndicale

Philippe Mérillon indique que le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, comme celui de la fonction publique sont très attentifs au respect de l'expression syndicale.

Si des manquements sont signalés par les organisations syndicales, le ministère fera un rappel aux intéressés.

## IFCE

Le nouveau directeur Jean-Roch Gaillet a été nommé la veille.

## Enseignement agricole

Philippe Vinçon, directeur général de l'enseignement et de la recherche, complète l'intervention de Philippe Mérillon pour l'enseignement agricole.

### Enseignement supérieur et recherche

Dans l'enseignement supérieur agricole, 2700 étudiants de plus sont attendus d'ici 2024 (300 à la rentrée 2018).

L'augmentation des moyens de fonctionnement est importante (+4 % en 2017, + 2,5 % en 2018). Ils peuvent être complétés éventuellement par des crédits CPER (contrat de projet État-Région).

Une opération emblématique se déroule à Saclay.

Les opérations de rapprochement entre les écoles agronomiques d'une part et les écoles vétérinaires d'autre part se poursuivent.

Concernant le rapprochement INRA-IRSTEA, qui devrait favoriser la transformation agroécologique, le projet est piloté par les deux présidents directeurs généraux. Le calendrier a été allongé pour favoriser le dialogue social.

### Enseignement technique agricole

Le ministre Stéphane Travert veut enrayer la tendance baissière des élèves (4000 élèves en moins à la rentrée 2018) dans l'enseignement technique agricole, alors que les établissements assurent une bonne formation dans des filières où on manque de gens bien formés, et participent à l'aménagement des territoires ruraux.



Comme l'Éducation Nationale constate des baisses d'effectifs dans les collèges, la tendance à la baisse de la démographie se confirme pour les prochaines années.

Un travail sur 3 niveaux est engagé :

- convention avec le ministère de l'éducation nationale,
- campagne de communication sur l'enseignement agricole,
- outils donnés aux chefs d'établissements pour valoriser les expériences réussies.

Le schéma d'emploi du PLF 2019 prévoit une baisse de 50 ETP, soit 0,3 % des enseignants (pour une baisse de 2 % des élèves). La baisse concerne l'enseignement public et l'enseignement privé.

Le ministre a indiqué que son objectif était d'éviter la fermeture de classes et d'établissements. Il souhaite travailler avec les organisations syndicales sur plusieurs pistes : plus d'autonomie au niveau local, réflexion sur les seuils, recours aux heures supplémentaires, dans un groupe de travail de format CTEA.

### Réforme de l'apprentissage

Les 17 et 18 octobre, aura lieu un séminaire sur l'apprentissage qui sera un moment d'échanges, où seront présentés les projets de stratégie des DRAAF. Philippe Vinçon invite les organisations syndicales à faire remonter leurs questions à l'avance, pour que la ministre du travail, Muriel Pénicaud, puisse préparer les réponses.

### Statut d'emploi pour les emplois de direction

La demande sera portée à un niveau politique.

## Points à l'ordre du jour

### 1. Approbation du procès-verbal du CTM du 12 juillet 2018

Le procès-verbal du CTM du 12 juillet 2018 a été adopté à l'unanimité.

### 2. Avis sur le projet de décret modifiant l'article 11 du décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier des inspecteurs de santé publique vétérinaire

Le projet d'arrêté modifiant l'article 11 du décret n° 2017-607 du 21 avril 2018, qui permet de corriger des erreurs matérielles (reprise d'ancienneté, diplôme vétérinaire), a été adopté à l'unanimité.

*L'Alliance du Trèfle remercie l'administration pour avoir appliqué pragmatiquement le texte dans l'intérêt des agents jusqu'à sa modification.*

### 3. Point d'information sur le Programme annuel de prévention des risques professionnels

Stéphanie Frugère présente l'état d'avancement des actions du Programme national pluriannuel suivi par le CHSCT ministériel ( voir le document).



Les organisations syndicales regrettent qu'une formation des membres du CHSCT ait été assurée par un prestataire externe non adapté alors que le ministère dispose d'un réseau de formateurs internes performants. Elles constatent que la médecine de prévention diminue.

Philippe Mérillon regrette la formation inadaptée et constate que la diminution de la médecine de prévention est partagée avec plusieurs ministères.

## Questions diverses de l'Alliance du Trèfle

### **Pression sur les candidats aux élections du 6 décembre 2018**

*Des pressions sont actuellement exercées sur nos collègues pour qu'ils ne se présentent pas sur les listes des organisations syndicales, que ce soit pour les élections aux CT locaux, aux CT nationaux et même aux CAP où tous les grades de chaque corps doivent être représentés.*

*Des cas nous ont été signalés dans les DRAAF, mais également à l'Office National des Forêts où des collègues, qui avaient signé leur acte d'engagement, nous ont indiqué qu'au vu des pressions issues de la Direction Générale qui remettrait en question leur affectation, ils ne pouvaient pas donner suite à leur engagement initial, même pour une CAP ministérielle.*

*Dans ces conditions, alors que le Ministre Olivier DUSSOPT a rappelé l'importance du dialogue social lors d'un colloque le 1<sup>er</sup> octobre 2018 au Conseil d'État, l'Alliance du Trèfle demande quelles mesures le ministère compte mettre en œuvre pour garantir le droit et la liberté de se présenter à des élections syndicales.*

Ce sujet a été évoqué dans les réponses aux déclarations liminaires.

### **Conditions de travail dans les abattoirs**

*L'Alliance du Trèfle demande quelles dispositions sont prévues par le ministère pour diminuer la pression associative, médiatique, etc ..., que subissent actuellement les équipes d'inspection en abattoir ?*

*Ces équipes comprennent de nombreux contractuels, vétérinaires officiels et préposés sanitaires, recrutés sur des contrats courts alors qu'ils effectuent des missions pérennes. Quelles dispositions envisagez-vous de prendre pour améliorer leur reconnaissance ?*

Ce sujet a été évoqué dans les réponses aux déclarations liminaires.

### **Situation financière de l'Office National des Forêts (ONF)**

*L'Alliance du Trèfle souhaiterait obtenir des précisions sur la situation financière de l'ONF, qui paraît alarmante et fait l'objet de messages contradictoires de la part de la direction générale de l'Établissement. De plus un récent courriel, adressé aux tuteurs d'apprentis, laisse supposer une situation de cessation de paiement. Elle demande une réponse sur les perspectives d'organisation et de moyens humains, alors que des disparitions de structures et la suppression de 1500 postes d'ici 2025 semblent s'annoncer. Elle souhaite enfin connaître la date de présentation du rapport réalisé par la MAPS sur la situation sociale dans l'Établissement.*

Philippe Mérillon indique que la situation financière de l'ONF est très difficile, que la problématique est complexe. Une discussion interministérielle est en cours pour trouver une solution structurelle pour calibrer la dimension économique et financière de l'établissement.

Il reconnaît qu'il y a une double problématique à l'ONF : celle du dialogue social traitée dans le rapport de la MAPS, en cours de signature et qui sera présenté dans les prochains jours, et une problématique plus large qui doit être étudiée pour trouver des solutions durables.



### **Impact du futur déménagement de la DRAAF de Montpellier sur les offres de restauration**

*D'après nos informations, les agents de la DRAAF de Montpellier ne bénéficieront plus d'une restauration collective lorsqu'ils auront déménagé dans les futurs locaux. La DRAAF n'envisagerait pas l'octroi de tickets-restaurant aux agents du MAA.*

*L'Alliance du Trèfle demande qu'une solution soit trouvée pour l'aide à la restauration des agents concernés.*

Ce sujet a été évoqué dans les réponses aux déclarations liminaires.